

## - ARGUMENTAIRE -

Tout bouge et pourtant rien ne change vraiment, tel est le constat accablant, souvent relayé par les médias, que nous entendons régulièrement, un peu partout où nous nous trouvons... Il en est peut-être autrement, dès que nous acceptons de faire un pas de côté, souvent loin du discours de sens commun, pour observer les effets que produisent l'abandon progressif du modèle d'intégration et de lutte contre les inégalités porté par le modèle fordiste. Fragilité de notre système de protection sociale et des formes de solidarités, passage d'une économie régulée à un modèle néolibéral de son fonctionnement, sont autant de changements qui viennent interroger la conception d'un travail social qui se voulait imprégnée des valeurs des courants humanistes, soucieux de "corriger" tous ceux portant les stigmates de la différence.

Passant d'un modèle "Goffmanien" de prise en charge des Ames et des corps abimés, le travail social s'est progressivement transformé en reconnaissant davantage son public comme des sujets de droit qu'il convenait de traiter autrement que comme des individus carencés, toujours en manque de quelque chose. La question des nouvelles formes d'accompagnement engageait alors un nouveau paradigme d'un travail avec autrui.

Dans le même temps, le propos libéral s'est peu à peu immiscé dans les orientations et les politiques sociales, introduisant l'idée des mutualisations, des fusions de structures dans un climat de concurrence implicite, venant ici et là légitimer une approche éthico-managériale comme nouvelle manière de penser le social. C'est dans ce contexte aux contours incertains qu'est apparue la question du Développement du Pouvoir d'Agir (DPA), misant sur l'idée de voir les usagers du travail social (re)devenir des sujets de participation à la vie citoyenne. Joyeuse utopie ou miroir aux alouettes ?

Acteur, auteur, manager, chacun aurait désormais le pouvoir d'agir sur son propre devenir. Néanmoins, une question nous taraude aujourd'hui ; la frontière entre responsabilité et hyper-responsabilisation reste mince car « à partir du moment où la responsabilité de son destin incombe à l'individu lui-même, où la vie s'inscrit dans un projet entrepreneurial d'excellence et de dépassement perpétuel, il devient responsable de sa réussite ou de son échec »[1]. Mais que signifie ce nouvel engouement pour la recherche de l'émancipation de l'autre ? Peut-on entrevoir, à la lumière des projets de DPA qui voient le jour, l'expression d'un travail social en quête d'une nouvelle identité, celle de la défense des populations et de leurs intérêts, loin du contrôle social qu'on lui oppose régulièrement ?

Ce séminaire sera l'occasion de nous interroger sur l'engouement actuel pour les actions valorisant et revendiquant l'avènement du DPA. Entre développement du pouvoir d'agir et développement de l'agir au pouvoir, quelles perspectives pour le travail social de demain ?



L'AFERTES et l'ESTS d'Avion  
Le conseil départemental  
du Pas de Calais

L'URIOPSS, La Mairie D'Avion

La fédération des centres sociaux  
du Pas de Calais

La CAF, L'Apei de lens et environs

**Vous invitent**

au séminaire de travail  
sur le Développement du pouvoir d'agir

**du 5 au 6 avril 2018**

au centre culturel Fernand Léger  
(quartier république)  
A Avion 62210.

Inscription obligatoire : [benedicte.eyzop@yahoo.fr](mailto:benedicte.eyzop@yahoo.fr)

Participation : 25€ pour les deux jours  
Repas sur place compris dans le prix d'entrée.

5 AVRIL 2018

PREMIERE JOURNEE

**9H00 : Accueil des participants**

**9H30 : Allocution de bienvenue**

- Mr le Maire d'Avion
- Fédération des centres sociaux
- Conseil Départemental du Pas de Calais

**10H15/11h15 : Conférence plénière**

**Julien Talpin Prendre le pouvoir d'agir au mot**

Comment le « pouvoir d'agir » peut-il être autre chose qu'un mot d'ordre sympathique mais sans contenu réel, ou pire, la nouveau masque d'une participation des habitants aseptisée où rien ne se joue réellement et où le pouvoir n'est pas réellement redistribué ?

Julien Talpin est chargé de recherche en science politique au CNRS (Ceraps/Université de Lille), co-directeur du GIS Démocratie et Participation.

**11H15/12h15 : Laurent Ott, Le pouvoir d'agir ou l'ambiguïté de l'autonomie prescrite.**

Qui réclame le pouvoir d'agir des habitants, des usagers, des chômeurs et des précaires? Est-ce que ce sont les personnes concernées elles-mêmes? Nous savons que c'est rarement le cas et que la plupart du temps, le pouvoir d'agir est souvent requis, réclamé et diagnostiqué comme un manque des populations, par des institutions qui aimeraient bien se retirer. Travail social et «Pouvoir d'agir» sont-ils réellement compatibles, alors que les concepteurs mêmes du Community-organizing, comme leurs continuateurs ont peu d'estime pour ce qui se joue au cœur des relations sociales et éducatives?

Laurent Ott est philosophe et pédagogue social, il dirige l'association Intermèdes Robinsons, Chilly Mazarin.

**12H15/12h30 : Compagnie La belle Histoire-Villeneuve d'Ascq.**

**12h30-14h - Repas**

**14H00-14h45 : ateliers 1**

**15h00-16h00 : ateliers 2**

**16H30 : Restitution en plénière**

6 AVRIL 2018

DEUXIEME JOURNEE

**9H00 : Accueil des participants**

**9H30/10h30 : Conférence plénière**, Participation et engagement citoyen des habitants Roubaix : réalités et paradoxes. Anne Lescieux, UPC de Roubaix.

**11H00/12h45 : Conférence Gesticulée Dominique Lestienne**, « S'attaquer aux puissants quand on est rien... », L'Étincelle, Lille.

**12H45 : Déjeuner**

**14H00-14h45 : ateliers 3**

**15h00-16h00 : ateliers 4**

**16h30 : Restitution en plénière**

ATELIERS 1 & 2

**Robinsons-Intermèdes**, association qui invente de nouvelles modalités d'animation, d'éducation, de vie sociale et collective, en dehors des institutions et structures traditionnelles. Laurent Ott, Chilly Mazarin.

**Julien Talpin**, Il travaille sur l'engagement dans les quartiers populaires et la participation des habitants autour de la notion d'empowerment. Il a notamment publié Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires (Raisons d'agir, 2016) ; L'Islam et la cité : engagements musulmans dans les quartiers populaires (Septentrion, 2017).

**Mme Ruetabaga**, association d'éducation populaire qui met en œuvre une action de développement social communautaire à partir de la revitalisation des espaces publics, Mélodie Dababi, Grenoble.

**Centre culturel Fernand Léger**, Avion. Actions d'accompagnement à la parentalité globale, Isabelle

Tellier, Référente famille Parentalité, Avion.

**APEI de Lens**, présentation de l'espace culturel de Bully les Mines, Sadek Déghima, Chef de service éducatif.

**Centre social de Mazingarbe**, La relation bénévoles/professionnels : enjeux et perspectives. Yannick Backe.

**Le Conseil citoyen Audomarois**, Animation conjointe de la Fédération des Centres Sociaux Nord Pas de Calais.

ATELIERS 3 & 4

**Université populaire et citoyenne de Roubaix, Actions d'Education Populaire** sur la ville de Roubaix, Anne Lescieux,

**Le charivari**, Crèche parentale, coéducation parents-professionnels, Ophélie Cattelain, Villeneuve d'Ascq.

**Mme Ruetabaga**, association d'éducation populaire qui met en œuvre des actions de développement social communautaire à partir de la revitalisation des espaces publics, Mélodie Dababi, Grenoble.

**La boîte sans projet**, Agir, réfléchir, construire : de l'idée à l'action collective. Animation d'ateliers favorisant l'accompagnement au pouvoir d'agir en s'inspirant des méthodes issues de l'animation socioculturelle, des désobéissants, de l'organisation communautaire, Samuel Dumoulin, Amiens.

**La Fabrik à projets**, plateforme territoriale de soutien, de promotion, d'accompagnement des porteurs de projets sur le Territoire Lens/Liévin. Trois actions portées seront présentées.

**Le centre social de Lillers**, Favoriser l'autonomie et l'agir par l'accès aux moyens et aux ressources, Christophe Pruvot.

**Expérience Valenciennoise** de co-construction d'un guide pratique favorisant le DPA, Bénévoles et professionnels de Centres Sociaux.

Vous aurez le choix de participer à 2 ateliers par après-midi. Inscription obligatoire durant les temps d'accueil et de pause.